



FONDATION
COLLÉGIALE
DE THANN

INAUGURATION DU 19/10/2022

(Pilier des Anges et Portail Nord + Clocher)

Monsieur le Maire,

Permettez-moi de faire mienne les salutations que vous avez formulées.

La Fondation partage votre satisfaction.

Le constat sur site que nous venons d'effectuer est l'occasion pour la Fondation d'afficher sa fierté mais aussi de formuler une requête, d'exprimer un regret et d'affirmer notre pleine détermination à poursuivre, à vos côtés, l'œuvre engagée depuis 14 ans.

Notre collégiale est une des dernières grandes réalisations de l'art gothique dans l'espace rhénan.

Il est vrai que l'art gothique a rarement atteint un tel achèvement, surtout dans la partie octogonale de sa tour, une dentelle de pierre. Dans cette flèche épurée, dressée vers le ciel, le génie et la foi se sont unis dans un magnifique élan. La richesse de son ornement iconographique, notamment de son grand portail (), ses superbes vitraux et stalles font l'admiration de ses nombreux visiteurs.

Elle a survécu aux injures du temps et aux ravages des guerres successives. Nos aînés ont su mobiliser les moyens nécessaires pour panser les blessures et la restaurer dans toute sa beauté.

Ainsi, après la dernière guerre de gros travaux ont été engagés. La collégiale était corsetée d'un énorme échafaudage en bois. Après 1989, les travaux se sont progressivement arrêtés, les conséquences n'ont pas tardé.

Au début des années 2000, l'édifice s'était considérablement détérioré...

La toiture et les coursives étaient percées, l'eau ruisselait le long des murs intérieurs de la chaire, les voûtes imprégnées de salpêtre s'effritaient, le grand portail était aussi étanche qu'une fenêtre ouverte, des combles transformés en pigeonnier, des rambardes et une statuaire qui s'effritaient, véritable danger pour les passants ...

En 2008, suite au cri d'alarme et menace de l'ACMH (Architecte en Chef des Monuments Historiques), conscient que l'âme de la cité était en péril, quatre thannois avec l'appui des rotariens locaux ont créé, dans l'urgence, la Fondation pour la Sauvegarde et la Restauration de la Collégiale, sous l'égide de la Fondation de France, qui nous apporte sa caution morale.

Nos objectifs sont alors au nombre de 3 :

- Stimuler et aider la Ville, propriétaire de l'édifice, mais qui ne dispose pas des moyens financiers nécessaires pour supporter le coût des travaux
- Sensibiliser les soutiens potentiels (DRAC, REGION + DEPARTEMENT (CEA aujourd'hui) et veiller à l'exécution des chantiers souhaités par l'architecte
- Réaliser la collecte la plus large possible
 - o L'écho reçu des thannois d'ici ou d'ailleurs a été extraordinaire. Les dons ont dépassé nos espérances. Cet élan de générosité suscite un énorme effet de levier auprès de tous les acteurs susceptibles d'intervenir
- La Fondation prend l'initiative et assume son rôle moteur
- Notre partenariat avec la Ville, maître d'ouvrage, s'amplifie
- La DRAC s'engage immédiatement à nos côtés avec un abondement de 40% sur les travaux d'infrastructure
- Le Département et la Région Alsace apportent leurs concours

Débutent alors une longue période de sauvegarde, ingrate car peu visible, mais indispensable.

Une fois les étanchéités rétablies, l'horizon s'éclaircit. Les phases de rénovation et de restauration s'enchaînent.

Après la cure de jouvence interne de 2017, l'édifice s'illumine et les restaurations du pilier des Anges, du portail nord et du clocher donnent à la collégiale l'éclat qu'elle mérite.

La Fondation est fière :

- D'être le moteur de cette restauration
- D'avoir engagé un plan pluriannuel adopté par la Ville et la DRAC
- D'avoir initié et financé des opérations non prévues par la programmation initiale de l'ACMH :
 - o La superbe rénovation intérieure de la collégiale
 - o Un nouvel éclairage en leds, qui divise par 8 la facture d'électricité
- D'avoir, dès 2014, demandé l'installation d'une détection incendie
- D'avoir permis de redonner à l'édifice le lustre qu'il mérite (élément nécessaire pour figurer parmi les 100 plus beaux détours de France)
- Que nos donateurs nous soient restés fidèles pendant toutes ces années :
 - o 780 donateurs ont permis 1 740 000 € de collecte à fin 2021
- D'avoir contribué à hauteur de plus de 20% (1 000 000 €) sur 4 700 000 € HT engagés
- D'avoir obtenu pour la Ville le concours de la Région Grand Est
- De nous être substitué au conseil de fabrique en charge de l'entretien de l'édifice
- D'être cité en exemple par l'ACMH, la DRAC, la Fondation de France, et dans un livre paru chez Odile JACOB, 'Vers une philanthropie stratégique'

Fière certes, mais consciente que, seule, rien ne lui était possible.

Le résultat acquis aujourd'hui est la conséquence d'un partenariat réussi public/privé grâce au concours :

- De l'ACMH, Monsieur Richard DUPLAT qui a su tirer la sonnette d'alarme et mis son remarquable savoir-faire au service d'un monument qu'il affectionne
- La DRAC : une administration pourtant très sollicitée par l'ampleur de la tâche de restauration du patrimoine régional. Elle a été spontanément notre premier appui. Outre sa contribution financière, à hauteur de 40%, son expertise nous accompagne depuis 14 ans. Une constance maintenue par des conservateurs qui se sont succédé :
 - o Monsieur Simon PIECHAUD, Madame Carole PEZZOLI et aujourd'hui Monsieur Alexandre COJANNOT et leurs collaborateurs(ices)
- L'ETAT qui s'impose la double peine avec l'apport de la DRAC et le crédit d'impôt des donateurs
- La REGION GRAND EST et le CEA qui accordent leurs précieuses contributions
- Vos deux prédécesseurs, Monsieur le Maire :
- Jean-Pierre BAUEMLER qui a accompagné la période de sauvegarde et qui est resté un soutien permanent de la Fondation
- Romain LUTTRINGER qui a encouragé la rénovation intérieure et les restaurations inaugurées aujourd'hui
- Vos services, Monsieur le Maire, qui ont pleinement assumé le rôle du maître d'ouvrage
- Enfin, ces belles entreprises porteuses du savoir-faire de ces métiers d'arts ancestraux, oh combien déterminants

A tous, la Fondation exprime sa profonde reconnaissance

FORMULER UNE REQUETE

Si les travaux de sauvegarde et de restauration réalisés sont essentiels, il nous faut accorder la même attention à leur pérennité.

L'expérience vécue ici démontre que le coût d'un manque d'entretien est sans commune mesure avec celui d'un suivi régulier.

Un suivi de l'état sanitaire de l'édifice et en particulier des investissements récents doit être programmé annuellement.

A défaut, nous serions les complices passifs d'une gabegie de fonds publics et privés.

A titre d'exemple, de nouveaux dégâts sur la toiture sont connus depuis... 2018 et le nettoyage du sol du portail nord est un cache misère qui occulte mal les dommages conséquents causés par les fientes des pigeons sur les ornements et la statuaire fraîchement rénovés de ce magnifique portail.

Conscient du caractère contraint des finances de la Ville, la Fondation est prête à prendre en charge certains coûts.

EXPRIMER UN REGRET

Celui du report, par le maître d'ouvrage, de la restauration du bas du clocher. La DRAC et l'ACMH y étaient favorables et la Fondation était disposée à financer le reste à charge de la Ville.

Les conséquences sont importantes.

C'est la rupture d'une dynamique

- Qui met fin à 12 années de travaux interrompus et à moindre coût par la Ville
- Qui brise l'élan de nos donateurs. L'absence de réalisations immédiates est peu favorable à leur motivation. Nos donateurs sont demandeurs, à juste titre, d'une perspective pour s'engager. La baisse de la collecte 2022 en témoigne, une première depuis 2008.
- Qui induit le différé des contributions de la DRAC et des partenaires associés (CEA + REGION GRAND EST) sur 2022 et probablement sur 2023, compte tenu des retards administratifs constatés à ce jour, avec une totale incertitude quant aux financements à venir.
- Sans ignorer les sensibles surcoûts liés à l'inflation.

Je suis persuadé, Monsieur le Maire, que les modalités que nous allons introduire d'un commun accord, dans la nouvelle convention nous permettrons d'éviter ces écueils.

NOTRE PLEINE DETERMINATION

Enfin notre détermination reste intacte.

Associée aux réflexions, suivi des dossiers administratifs et travaux, la Fondation apportera son concours au financement des chantiers du bas du clocher et de la façade nord.

Nous ne pouvons attendre 2024 pour engager une nouvelle dynamique, un nouveau cap commun :

- La protection et la restauration des huit verrières du chœur est notre prochain challenge. Le « joyau unique de l'art de la peinture sur verre au Moyen-Age » selon le professeur Harnist SCHOLZ, président du Corpus Vitrearum d'Allemagne.

Un chantier qualifié de prioritaire par la DRAC, qui apporte un soutien essentiel porté par Madame Laurence MENDOUSE.

Le cahier des charges pour l'étude du diagnostic et de programmation présenté par la SACT (Société des Amis de la Collégiale de Thann (association, outil et soutien de la Fondation) à la DRAC a obtenu un avis favorable du Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques. Un comité scientifique est en cours de constitution.

Monsieur le Maire est disposé à réaliser une délégation de maîtrise d'ouvrage à l'endroit de la SACT. Pour l'heure tous les feux sont au vert pour un chantier qui s'annonce lourd et coûteux.

Vous l'aurez compris, notre détermination à poursuivre l'œuvre engagée, à vos côtés, Monsieur le Maire est totale.

Nous sommes animés par un sentiment de devoir vis-à-vis des générations qui ont su préserver ce monument exceptionnel et des générations futures qui doivent pouvoir en disposer. Au-delà de sa restauration c'est l'âme et l'histoire d'un territoire que nous devons défendre et faire vivre.

Edouard HEINRICH

19-10-2022